

Travaux Aristide Briand

Compte tenu des travaux entrepris par la société STPS à partir du 26 février 2024 jusqu'au 6 mars 2024, au n°47-49 avenue Aristide Briand, le stationnement sera réglementé.

Début des travaux

26/02/2024

Fin des travaux prévue

06/03/2024

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.